

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 18 OCTOBRE 2012**

Date de convocation du conseil municipal : 11 octobre 2012

Présents : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIAN, Patrice LARCHEVÊQUE, Bernard JEANNE, Eric VAGANAY, Benoît DEBOUT, Pascal MORPAIN.

Absents et excusés : Mmes Maryline BUZIN, Chrystel BEGOUX (pouvoir à M Philippe CRESPIAN), MM James HOWES (pouvoir à M Patrice LARCHEVEQUE), Damien BERTHE de POMMERY (pouvoir à M Jean-François HOUETTE)

Secrétaire de séance : M Eric VAGANAY

Début de la séance à 20h40.

* * *

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 06 septembre 2012

Le compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 6 septembre 2012 est adopté à l'unanimité.

* * *

2. Décision modificative n°1 Budget Communal 2012

Monsieur le Maire explique que les prévisions budgétaires au chapitre 11 (Charges à caractère général) et au chapitre 67 (charges exceptionnelles) sont insuffisantes, il est nécessaire d'effectuer des mouvements de crédits au budget 2012 comme suit :

Augmentation budgétaire :

Article 60612 : Energie et électricité	5029 €
Article 673 : Titres annulés (sur exercices antérieur),	650 €
Article 657362	321 €

Réduction budgétaire :

Article 022: Dépenses imprévues,	4000 €
Article 6455 : Cotisation assurances personnels,	2000 €

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des présents et représentés la décision modificative n°1.

* * *

3. Décision modificative n°2 Budget CCAS 2012

Monsieur le Maire explique qu'une avance de trésorerie pour le CCAS a été réalisée en début d'année par un certificat administratif. Il convient de procéder à une augmentation de la subvention CCAS de 321 € équivalant à cette avance.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des présents et représentés la décision modificative n°2.

* * *

4. Vidéo Surveillance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu le diagnostic de vidéo protection établi par la gendarmerie. Ce rapport complet sur la sécurité du village recommande la mise en place de quatre caméras.

Ce rapport constituait une étape préalable obligatoire pour monter un dossier de demande de subvention au ministère de l'intérieur. Quatre sociétés spécialisées ont été consultées pour produire des devis.

* * *

5. Création d'un nouveau site internet

Monsieur Larchevêque rappelle que le site internet n'existe plus suite au non paiement de la licence par le prestataire. Il informe qu'il a reçu une proposition intéressante et économique de l'ADICO pour la création d'un nouveau site qui sera plus opérationnel et plus ergonomique que le précédent. Il présente la structure du nouveau site qui a été transmise à l'ADICO avec qui nous devons signer une convention.

* * *

6. Panneau de signalisation rue Belotte

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu d'un administré de la rue Belotte une demande de déplacement d'un panneau de signalisation « Stop à 50 mètres » car placé à proximité du mur de sa propriété pouvant ainsi faciliter les intrusions.

Monsieur Jeanne explique que cette demande n'est pas justifiée car dans ce cas il faudrait également déplacer des poteaux téléphoniques... A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

* * *

7. Bilan des travaux 2012

Les travaux de voirie budgétés en 2012 sont terminés avec la réfection d'une partie de la chaussée rue de l'église.

Il reste à réaliser les travaux de fleurissement en particulier des plantations devant le nouveau transformateur et devant la salle Jean Ruby.

Des remplacements de menuiserie doivent être effectués dans le logement occupé par M Da Chuna et celui occupé par M Bonvalet. Nous avons un premier devis et allons en demander un deuxième.

Monsieur Jeanne signale que des gravats ont été laissés dans la sente près de la rue du Puits par M De Campos qui travaille sur le chantier voisin. Un courrier lui sera adressé pour évacuer ces gravats.

* * *

8. Questions diverses

Aire de grand passage

Comme nous le laissions entendre lors du dernier conseil, c'est l'emplacement n°6 sur la route de Fleurines qui a été retenu par le conseil municipal de Senlis. Le maire de Chamant, M Charrier, pas satisfait de cette décision a organisé une réunion publique le 12 octobre à laquelle participaient 150 personnes : chamantais, élus de plusieurs communes voisines, membres d'associations senlisiennes... La séance fut houleuse et il a été finalement demandé à M. Bascher d'entreprendre des démarches auprès de la préfecture pour refuser l'aire de grand passage à Senlis.

Formation CAUE

La formation CAUE reportée une première fois et qui constitue un préalable à la mise en place du PLU aura lieu le mardi 23 octobre matin. Y participeront : Mme Heurtebis, MM Crespin, Larchevêque, Morpain et Houette.

* * *

La date du prochain Conseil Municipal est fixée le jeudi 29 novembre à 20h30.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

* * *